

MESURE 12

AIDE AUX GRANDES ECOLES

DOSSIER DE CANDIDATURE

(Délibération 19/317 AC de L'Assemblée de Corse du 27/09/2019)

ETUDIANT (à remplir en caractère d'imprimerie)

M <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	Mlle <input type="checkbox"/>
NOM :		PRENOM:
Adresse :		
Date et Lieu de naissance :		
Téléphone :	_ _ _ _ _	
Mail (écrire très lisiblement) :		
Formation suivie :		
Nom de l'établissement :		
Lieu de la formation :		Année universitaire : 20.... / 20....

(1) : si vous n'avez pas d'adresse email, il est recommandé d'en créer une.



Cette aide est attribuée aux étudiants poursuivant des études, en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur français, situées hors de Corse relevant d'un cursus d'excellence.

Il s'agit d'écoles caractérisées par une sélectivité forte, et conduisant à l'obtention d'un diplôme de niveau Bac+5.

L'expression «Grande Ecole» désigne un établissement d'enseignement supérieur français, recrutant majoritairement sur concours parmi les élèves des classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

Sur cette base, a été établie une liste d'établissements, validée par l'Assemblée de Corse.

Les dossiers doivent **obligatoirement être remis au plus tard le 30 novembre de l'année en cours** au Service de la vie étudiante qui en assurera l'instruction.

La sélection finale est ensuite opérée par le Conseil Exécutif de la Collectivité de Corse, qui délibère sur l'attribution des aides.



Cette aide est attribuée une seule fois pour la durée complète de la formation **et en un seul versement**. A l'issue de la formation l'étudiant est tenu de fournir les justificatifs ci-dessous :

- Une attestation de formation effectuée produite par l'établissement de formation,
- Des justificatifs financiers à hauteur du montant de la subvention perçue (factures, frais de formation...)

En cas de réalisation incomplète ou non-conforme dans les délais impartis, la Collectivité de Corse émettra à l'encontre du bénéficiaire un titre de recette d'un montant égal à celui de la subvention accordée.

A l'issue de l'année d'étude :

Le bénéficiaire sera tenu de répondre à des enquêtes de suivi qui seront diligentées par le service de la vie étudiante **sur une période de 3 ans suivant la prise d'effet du financement** de la Collectivité de Corse.

Ces enquêtes de suivi ont vocation à vérifier l'efficacité du dispositif régional en matière de poursuite d'étude, voire d'insertion.

A cet effet le bénéficiaire **s'engage à fournir** ses coordonnées (adresse, téléphone, mail...) actualisées en cas de changement.



LES CONDITIONS d'ATTRIBUTION DE L'AIDE

**Aide financière de 1000 à 3.000 €, attribuée une seule fois pour la durée totale de la formation
(Le Nombre de bourses attribuées est en fonction du budget disponible)**

Peuvent en bénéficier, les étudiants remplissant les conditions ci-dessous :
(Tout dossier ne répondant pas aux conditions d'attribution sera refusé)

- Domiciliation familiale et foyer fiscal de rattachement en Corse.
- Être inscrit en formation initiale classique dans un établissement d'enseignement supérieur (hors classes de prépa) conduisant à l'obtention d'un diplôme de niveau **Bac+5**, et figurant sur la liste validée par l'Assemblée de Corse.
- Ne pas être inscrit à l'Agence Nationale pour l'Emploi ou bénéficiaire d'allocations de formation professionnelle.
- Ne pas bénéficier de l'aide aux dépenses de rentrée de la Collectivité de Corse pour l'année de la demande.
- Ne pas exercer une activité salariée.
- Ne pas être inscrit dans une formation en apprentissage.
- Ne pas être inscrit dans une formation à l'étranger.
- Avoir un revenu brut global (RBG) ne dépassant pas les 70 000 €.
- Ecole figurant sur la liste votée par l'Assemblée de Corse.



POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER

⚠ Toute copie ou tout document illisible, incomplet ou pris en photo à partir de smartphone ne sera pas accepté.

A) LA LETTRE D'INTENTION :

Rédiger une lettre d'intention, avec avis motivé, de « Demande d'Aide aux Grandes Ecoles » à l'attention de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse en précisant :

- Votre état civil,
- Le choix de la formation et de l'école.
- Projet d'étude et Projet professionnel.

Cette lettre d'intention devra être transmise avec le présent dossier de candidature.

B) LES ANNEXES :

Compléter les annexes ci jointe au présent dossier de candidature :

- Annexe 1, « SITUATION FAMILIALE »
- Annexe 2, « ATTESTATION SUR L'HONNEUR »

C) UN DOSSIER DE PRESENTATION DE L'ECOLE :

Fournir un dossier de présentation de l'école choisie (plaquette de présentation de l'établissement, durée de formation, stages obligatoires...).

D) LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES :

- Un curriculum vitae
- Photocopie du Livret de famille **dans sa totalité** (y compris la page vierge suivant la naissance du dernier enfant).
- Le certificat de scolarité de **l'année en cours** (la carte d'étudiant n'est pas acceptée)
- Photocopie **complète** du ou des derniers avis d'imposition ou de non-imposition (**année N-1**) des parents et du demandeur en cas d'imposition séparée. Si l'étudiant est de nationalité étrangère, fournir également une attestation sur l'honneur de ses parents indiquant s'ils perçoivent ou non des revenus à l'étranger et, le cas échéant, leur montant.
- Photocopie **recto verso** de la carte d'identité en cours de validité. Pour les étudiants mariés, photocopie du livret de famille complet.
- Photocopies des derniers diplômes obtenus.
- Un justificatif de domicile (facture eau, électricité, téléphone fixe, etc) à l'adresse en Corse
- **Deux exemplaires originaux** du Relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant.
- Copie de la facture des frais de formation pour les écoles payantes
- Si stage à l'étranger durant l'année pour laquelle l'aide est demandée, un justificatif du stage (convention de stage, certificat d'inscription...)
- La photocopie des justificatifs de scolarité des frères et sœurs étudiants dans l'enseignement supérieur.
- Pour les étudiants dont les parents sont séparés ou ont divorcé, une copie de l'extrait de jugement de divorce déterminant la charge à l'un des parents et fixant le montant de la pension alimentaire ou, à défaut de pension alimentaire, l'avis d'imposition ou de non-imposition des deux parents.
- Justificatif pour enfant handicapés, pupille de la nation, ou autre situation particulièrement difficile.

FICHE de RENSEIGNEMENTS

(toutes les rubriques doivent être renseignées)



ETAT CIVIL

Nom : Epouse :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de Naissance :

Sexe : F [] M [] Nationalité :

Adresse personnelle (de l'année universitaire) :

Code Postal : Ville :

Téléphone de l'étudiant :

Mobile : Fixe :

Email :

Adresse des Parents :

Code Postal : Ville :

Téléphone des Parents :

Mobile : Fixe :

Email :

ECOLE OU FORMATION POURSUIVIE

Ecole :

Année : Lieu :

Durée totale de la Formation :

Diplôme préparé :

Formation payante : oui non

Si OUI, indiquez le montant : €
(joindre un justificatif des frais de formation payés)

Annexe 1, « SITUATION FAMILIALE »

➤ L'ETUDIANT

SITUATION PERSONNELLE : *cochez la case correspondante*

Célibataire ou concubin n'ayant pas conclu un PACS

Marié

Lié (e) par un PACS, date de cet événement :

Divorcé(e) ou séparé(e)

Veuf (Ve)

Vous avez des enfants à charge :

Nombre :

<i>Noms, Prénoms</i>	<i>Date de naissance</i>
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

Vous êtes pupille de la nation ou bénéficiaire d'une protection particulière
(Si OUI, fournir les justificatifs)

Vous êtes handicapé et avez besoin d'une tierce personne
(Si OUI, fournir les justificatifs correspondant à la situation)

Vous êtes atteint d'une incapacité permanente
(Si OUI, fournir les justificatifs correspondant à la situation)

Vous avez sollicité une aide au titre :

- du Département ?
- de la Commune ?
- tout autre organisme public ou privé ?

Vous exercez une activité salariée :

➤ **LES PARENTS**

	<input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> beau-père <input type="checkbox"/> tuteur	<input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> belle-mère <input type="checkbox"/> tutrice
NOM :
Prénoms :
Adresse complète :

Enfants à charge de vos parents, autres que vous

Le père ou la mère élève-t-il seul (e) son/ses enfant (s) : OUI NON

Prénom	Date de naissance	Préciser si inscrit dans le supérieur	Salaire ou indemnité diverse

Autres charges de famille (Ascendants, collatéraux, personnes recueillies ...)

Noms, Prénoms	Degré de parenté

Annexe 2, « ATTESTATION SUR L'HONNEUR »

« Je, soussigné Mlle, Mme, Mr
étudiant(e) inscrit(e) en.....
à

Certifie sur l'honneur

Ne pas être salarié(e), et l'exactitude des informations mentionnées dans la lettre d'intention dans les annexes 1 et 2 dans le présent feuillet constituant le dossier de « Demande d'Aide aux grandes écoles ».

Je m'engage à fournir au service de la Collectivité de Corse les pièces justificatives figurant dans le dossier de candidature, reçues comprises et acceptées, notamment quant aux obligations de présence et de restitution (rapport d'activité).

Je m'engage à répondre aux enquêtes de suivi diligentées par le service de la vie étudiante sur une période de 3 ans suivant la prise d'effet du financement de la Collectivité de Corse.

A cet effet je m'engage à fournir mes coordonnées (adresse, téléphone, mail...).

Je suis informé qu'en cas de réalisation incomplète ou non-conforme dans les délais impartis, la Collectivité de Corse émettra à l'encontre du bénéficiaire un titre de recette d'un montant égal à celui de l'aide accordée.

Je déclare avoir été prévenu(e) que toute déclaration inexacte de ma part entrainera l'annulation de ma candidature ».

Fait à

le

Signature du candidat précédée de la mention « Lu et Approuvé »



VOTRE MEMO « CHECK LISTE »

Nous vous conseillons de relire attentivement votre dossier et d'en conserver une copie avant de l'envoyer.

- Lettre d'intention
- Annexe 1, « SITUATION FAMILIALE »
- Annexe 2, « ATTESTATION SUR L'HONNEUR »
- Un curriculum vitae
- Photocopie du Livret de famille **dans sa totalité** (y compris la page vierge suivant la naissance du dernier enfant).
- Le certificat de scolarité de **l'année en cours** (la carte d'étudiant n'est pas acceptée)
- Photocopie **complète** du ou des derniers avis d'imposition ou de non-imposition (**année N-1**) des parents et du demandeur en cas d'imposition séparée. Si l'étudiant est de nationalité étrangère, fournir également une attestation sur l'honneur de ses parents indiquant s'ils perçoivent ou non des revenus à l'étranger et, le cas échéant, leur montant.
- Photocopie **recto verso** de la carte d'identité en cours de validité. Pour les étudiants mariés, photocopie du livret de famille complet.
- Photocopies des derniers diplômes obtenus
- Un justificatif de domicile (facture eau, électricité, téléphone fixe, etc) à l'adresse en Corse
- Deux exemplaires originaux** du Relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant.
- Copie de la facture des frais de formation pour les écoles payantes
- Si stage à l'étranger durant l'année pour laquelle la bourse est demandée, un justificatif du stage (convention de stage, certificat d'inscription...)
- La photocopie des justificatifs de scolarité des frères et sœurs étudiants dans l'enseignement supérieur.
- Pour les étudiants dont les parents sont séparés ou ont divorcé, une copie de l'extrait de jugement de divorce déterminant la charge à l'un des parents et fixant le montant de la pension alimentaire ou, à défaut de pension alimentaire, l'avis d'imposition ou de non-imposition des deux parents.
- Justificatif pour enfant handicapés, pupille de la nation, ou autre situation particulièrement difficile.



Le dossier doit être renvoyé **AVANT LE 30 NOVEMBRE**
(le cachet de la poste faisant foi)

à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse
COLLECTIVITE DE CORSE
Direction de l'Education, l'Enseignement et de la Recherche
Direction Adjointe Vie Etudiante et Accompagnement Educatif
22 Cours Grandval
BP 215
20187 AJACCIO CEDEX 1

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU HORS DELAIS
NE POURRA ETRE INSTRUIT

POUR TOUTE INFORMATION :

Mme LOVICH
04.20.03.96.37
saveria.lovichi@isula.corsica

BAREME DE D'ATTRIBUTION

A) LISTE DES CRITERES

Critères	Valeur du critère	Nombre de points attribués
1) CRITERES SOCIAUX RELATIFS AU CANDIDAT		
2-1 PUPILLE DE LA NATION		
Le candidat est pupille de la nation.	3 points	
2-2 HANDICAP:		
Le candidat est reconnu handicapé.	3 points	
2-3 CHOIX DE L'ECOLE:		
L'école choisie est payante	2 points	
L'école choisie prévoit un stage à l'étranger durant l'année de la demande	3 points	
3) CRITERES SOCIAUX RELATIFS A LA FAMILLE DU CANDIDAT		
3-1 PARENTS ISOLES		
Parent isolé reconnu fiscalement élevant seul un ou plusieurs enfants	2 points	
3-2 FAMILLE		
Pour chaque autre enfant à charge en plus du demandeur	2 points par enfant	
Pour chaque autre enfant à charge inscrit dans le supérieur en plus du demandeur	4 points par enfant	
NOMBRE TOTAL DE POINTS:		

B) DETERMINATION DU RANG DE CLASSEMENT

(Revenu brut global / Nombre de points comptabilisés)

RANG DE CLASSEMENT: